

La FNEDT reconnue, pour la 3^e fois, organisation représentative des employeurs des activités de soutien agricole et forestier

L'arrêté de représentativité des organisations patronales de la convention collective nationale des Entreprises de Travaux et services Agricoles, Ruraux et Forestiers (ETARF) et de la propriété forestière, confirme pour la 3^{ème} fois la FNEDT comme seule organisation patronale reconnue comme représentative des ETARF.

Paris le 8 décembre 2025 – « Cette 3^{ème} reconnaissance confirme la place essentielle de la FNEDT comme unique porte-voix des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers. Elle confirme l'engagement constant de tout notre réseau pour structurer l'emploi, renforcer le dialogue social et défendre les métiers qui font vivre nos territoires. », déclare Philippe Largeau, Président de la FNEDT.

La FNEDT est la seule organisation patronale reconnue comme représentative des 22.750 ETARF et leurs 170 000 actifs, ainsi que de la propriété forestière, qui relèvent de la convention collective IDCC 7025. Tous les 4 ans, la mesure d'audience syndicale qui renouvelle cette reconnaissance est l'aboutissement d'un travail mené par la FNEDT et l'ensemble de son réseau territorial. La FNEDT consolide ainsi sa position pour la 3^e fois, à la suite de l'arrêté de représentativité des organisations patronales publié le 29 novembre 2025, sur les activités :

- Entreprises de travaux agricoles
- Services avicoles
- Entreprises de travaux sylvicoles
- Entreprises de travaux d'exploitation forestière
- Propriété forestière

Cette reconnaissance permet au réseau FNEDT d'être le seul à porter la voix des ETARF dans les instances représentatives. Une mission assurée par plus de 90 négociateurs sociaux à l'échelle interdépartementale, régionale et nationale.

Contact presse - Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Rémi Rossi – 06 01 19 70 77 – rrossi@agence-rdn.com



A propos- Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 500 entreprises de travaux (+7,2 % en 10 ans) occupent 160 000 actifs (+ 60 % en 10 ans) pour un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) accompagnent plus de 70 % des agriculteurs et interviennent pour 80 % des travaux en forêt.

Pour télécharger les photos : <https://we.tl/t-c6JSH53lmE>



Services avicoles- (c) Aviserv



Exploitation forestière (c) ETF Dieudonné



Entreprises de travaux agricoles- soutien aux cultures (c) EDT

Bretagne



Sylviculture